

Alès, le 13 janvier 2023

Arrêté n° 23-01-21
Portant autorisation d'appel à la générosité publique
pour le fonds de dotation MALERARGUES sur la commune de THOIRAS

La Préfète du Gard,
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'ordre national du Mérite ;

Vu la loi n° 91-772 du 7 août 1991 relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

Vu la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, notamment son article 140 modifié ;

Vu le décret n° 92-1011 du 17 septembre 1992 relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

Vu le décret n° 2009-158 du 11 février 2009 relatif aux fonds de dotation et notamment les article 11 et suivants ;

Vu le décret 2019-504 du 22 mai 2019 fixant les seuils de la déclaration préalable et d'établissement du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public par des organismes faisant appel public à la générosité ;

Vu l'arrêté ministériel du 22 mai 2019 fixant les modalités de présentation du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public par des organismes faisant appel public à la générosité ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 30-2022-09-09-00002 du 09 septembre 2022 donnant délégation de signature à Monsieur Jean RAMPON, sous-préfet de l'arrondissement d'Alès ;

Vu la demande d'autorisation d'appel à la générosité publique du 16 décembre 2022, présentée par madame Lucienne DESCHAMPS, présidente du Fonds de dotation dénommé « Fonds de dotation Malérargues » dont le siège est situé au 258 chemin du Château de Malérargues à Thoiras (Gard) ;

Considérant que la demande présentée par le fonds de dotation est conforme aux textes en vigueur ;

sur proposition du sous-préfet d'Alès,

Arrête

Article 1^{er} : Le fonds de dotation dénommé « Fonds de dotation Malérargues » est autorisé à faire appel à la générosité publique pour la période allant de la date du présent arrêté au 31 décembre 2023.

L'objectif de la campagne d'appel à la générosité publique est de récolter des fonds afin de financer les projets d'intérêt général, plus spécifiquement les actions culturelles, artistiques et anthropologiques en relation avec la voix humaine.

Les modalités d'appel à la générosité publique sont les suivantes :

Plaquettes de présentation :

Des plaquettes sont mises à disposition au château de Malérargues.

Internet :

L'association dispose d'un site internet sur lequel une présentation du fonds de dotation comprenant la campagne d'appel à la générosité publique, y est intégrée afin d'informer les visiteurs du site.

Article 2 : Conformément à la réglementation en vigueur, le fonds de dotation à l'obligation d'intégrer dans ses comptes annuels un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses et qui mentionne les informations relatives à son élaboration, à compter d'un montant de 153 000 €, conformément aux décret et arrêté du 22 mai 2019 sus-visés.

Le compte d'emploi des ressources doit être présenté suivant les modalités fixées par l'arrêté ministériel du 22 mai 2019.

Article 3 : la présente autorisation pourra être retirée ou abrogée en cas de manquement aux règles régissant les fonds de dotation et/ou à la réglementation relative aux appels à la générosité publique.

Article 4 : Le sous-préfet d'Alès est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratif de la préfecture du Gard (RAA) et notifié au président du fonds de dotation visé à l'article 1^{er} du présent arrêté.

Le sous-préfet,



Jean RAMPON

Numéro d'insertion au RAA : 30 - 2023 - 01 - 13 - 00004

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans le délai de deux mois de la notification à l'intéressée et de la publication au RAA pour les tiers.

SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail bilan*
- *Détail Compte de résultat*

CM AUDIT
ZAE DE ROCHEBELLE

30120 AVEZE
04/67/81/64/00

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...							
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage								
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
	Immobilisations financières ⁽¹⁾							
	Participations et Créances rattachées							
	Autres titres immobilisés	76 000		76 000	60 000	16 000	26.67	
	Prêts							
	Autres							
	Total I	76 000		76 000	60 000	16 000	26.67	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Créances ⁽²⁾							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés							
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres							
	Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	16 731		16 731	15 796	935	5.92		
Charges constatées d'avance ⁽²⁾								
	Total II	16 731		16 731	15 796	935	5.92	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts ^(III)							
	Primes de remboursement des emprunts ^(IV)							
	Ecart de conversion actif ^(V)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	92 731		92 731	75 796	16 935	22.34	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires	15 000		15 000			
	Fonds propres complémentaires	76 000		60 000		16 000	26.67
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires	102		102			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	1 631		375		1 256	335.46	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	87		1 256		1 170	93.10	
Situation nette (sous total)	89 384		73 471		15 913	21.66	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	89 384		73 471		15 913	21.66	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	80		80			
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	3 266		2 245		1 022	45.51	
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance							
Total IV	3 346		2 325		1 022	43.94	
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	92 731		75 796		16 935	22.34	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

3 346

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation ⁽¹⁾						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service						
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation						
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		600			600	
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels		830		513	317	61.79
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits						
Total I		1 430		513	917	178.75
Charges d'exploitation ⁽²⁾						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes		1 226		1 303	77	5.89
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Total II		1 226		1 303	77	5.89
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		204		790	994	125.77

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		248		8	241	NS
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		248		8	241	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		538		474	65	13.65
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV		538		474	65	13.65
2. Résultat financier (III-IV)		290		466	176	37.75
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		87		1 256	1 170	93.10
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI						
4. Résultat exceptionnel (V-VI)						
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		1 678		521	1 158	222.39
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		1 765		1 777	12	0.68
5. EXCEDENT OU DEFICIT		87		1 256	1 170	93.10

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
FONDS PROPRES STATUTAIRES - SANS DROIT DE REPRISE	15 000	15 000		
10220000 FONDS PROPRE NON CONSOMPTIBLE	15 000	15 000		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES - SANS DROIT DE REPRISE	76 000	60 000	16 000	26.67
10230000 DOTATIONS NON CONSOMPTIBLES	76 000	60 000	16 000	26.67
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES - AVEC DROIT DE REPRISE	102	102		
10340000 AUTR.FONDS PROPRE CONSOMPTIBLE	102	102		
REPORT A NOUVEAU	1 631	375	1 256	335.46
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	1 631	375	1 256	335.46
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	87	1 256	1 170	93.10
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	89 384	73 471	15 913	21.66
TOTAL FONDS PROPRES	89 384	73 471	15 913	21.66
TOTAL FONDS DEDIES				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	80	80		
40100000 FRS COLLECTIF	80	80		
AUTRES DETTES	3 266	2 245	1 022	45.51
46700000 DEBITEUR / CREDITEUR DIVERS	2 266	2 245	22	0.96
46710000 DEBITEUR CREDITEUR FONDATEUR	1 000		1 000	
TOTAL DETTES	3 346	2 325	1 022	43.94
TOTAL GENERAL	92 731	75 796	16 935	22.34

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VERSEMENTS DES FONDATEURS OU CONSOMMATIONS DE LA DOTATION	600		600	
75300000 VERSEMENT DES FONDATEURS	600		600	
DONS MANUELS	830	513	317	61.79
75410000 DONS MANUELS	830	513	317	61.79
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 430	513	917	178.75
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	1 226	1 303	77	5.89
62260000 HONORAIRES	960	960		
62310100 PUBLICITE EXO	266	343	77	22.38
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 226	1 303	77	5.89
RESULTAT D'EXPLOITATION	204	790	994	125.77
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	248	8	241	NS
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	248	8	241	NS
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	248	8	241	NS
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	538	474	65	13.65
66800000 FRAIS FINANCIERS	538	474	65	13.65
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	538	474	65	13.65
RESULTAT FINANCIER	290	466	176	37.75
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	87	1 256	1 170	93.10
TOTAL DES PRODUITS	1 678	521	1 158	222.39
TOTAL DES CHARGES	1 765	1 777	12	0.68
EXCEDENT OU DEFICIT	87	1 256	1 170	93.10

Référence	Référence	Moyen de	Mode de p	Date	Heure	Montant	Devise	Alerte	Date de l'a
20240112C	Lyf0F6ljFN	Carte banc	Comptant	09/02/202	18:44:48	150	EUR		
20230108C	xdWyKAZO	Carte banc	Comptant	24/08/202	01:19:43	80	EUR		
20230108C	KusdMP7n	Carte banc	Comptant	23/08/202	17:52:06	100	EUR		
20230105C	fjJB0KoBYk	Carte banc	Comptant	06/05/202	15:16:56	50	EUR		

Nom / Last Prénom / F	Nom de l'E	Nom, Prén	Agissant er	Adresse en	Adresse /	Code post	Ville / Tow	Pays / Cou
Kelly-Tangi	Kate	Kate Kelly	Mrs	kate@alex	43 Hanove	W1K 5HL	London	Royaume-l
Durrant	Gareth			garethdurr	179 Thom	6008	Perth	Australie
McCann	Siobhan	Siobhan M		siobhan@r	4852 Aven	H2T2Y7	Montreal	Canada
de Bernard	Angelo			adeber@gr	258 chemi	30140	Thoiras	France

Téléphone Générer le reçu fiscal

07952846€ <https://www.payasso.fr:443/Action/Monetico/Donationform/DownloadReceiptPdf?documentId=31>

<https://www.payasso.fr:443/Action/Monetico/Donationform/DownloadReceiptPdf?documentId=31>

15149626€ <https://www.payasso.fr:443/Action/Monetico/Donationform/DownloadReceiptPdf?documentId=31>

<https://www.payasso.fr:443/Action/Monetico/Donationform/DownloadReceiptPdf?documentId=31>

7157933

4595427

4591443

3286515

FONDS de DOTATION Malérargues
Château de Malérargues
30140 Thoiras
Tel : 04 66 85 48 02

Préfecture du Gard,
Service Fonds de Dotations
10 avenue Feuchères,
30 045 Nîmes cedex 9

Le 27 juin 2024

Madame la Préfète,
Veuillez trouver ci-joints le rapport d'activité et le rapport financier 2023 du Fonds de
Dotation Malérargues.
Veuillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mme Marianne LeTron présidente

RAPPORT d'ACTIVITE DU FONDS DE DOTATION MALÉRARGUES EXERCICE 2023

En 2023, nous avons continué à développer notre structure et de nouveaux associés de la Société Civile Immobilière Fondation de Malérargues ont encore fait donation de leurs parts au Fonds de Dotation Malérargues. La proposition d'adhésion à un collège consultatif pour chaque associé qui fait don de ses parts, a été définie. Deux nouveaux membres ont rejoint le Conseil d'Administration de notre fonds de dotation et il y a eu un changement de présidente. Notre partenariat avec le Centre Artistique International Roy Hart (CAIRH), en tant que partenaire privilégié à Malérargues, continue à se développer avec un travail sur la création d'une convention pour concrétiser cette collaboration. Nous espérons que cette année, ce partenariat débouchera sur l'organisation commune d'une campagne de collecte de dons. Il a été décidé de soutenir financièrement le CAIRH avec son projet de création d'un système bibliothécaire et des archives digitales pour des documents historiques. Notre site internet a été finalisé et est maintenant en ligne.

Nous pensons que le Fonds de Dotation Malérargues se développe bien selon ses objectifs de base, comme la structure qui vise à pérenniser le travail sur la voix humaine qui a été la raison du développement du domaine de Malérargues depuis les 50 dernières années.

1. Préambule

Le Fonds de Dotation Malérargues

Régi par la loi #2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie (JO du 5 août 2008), par le décret #2009-158 du 11 février 2009, et par les présents statuts, a été créé le 14 juin 2021.

Son siège est au Château de Malérargues à THOIRAS (Gard)

Le Fonds de Dotation Malérargues, permet, grâce au mécénat, de financer des projets d'intérêt général, plus spécifiquement des actions culturelles, artistiques, et anthropologiques en relation avec la voix humaine.

En particulier :

Préserver autant que possible la conservation et l'utilisation du Domaine du Château de Malérargues dont il a vocation à devenir pleinement propriétaire.

Promouvoir, protéger et transmettre le patrimoine artistique et intellectuel d'Alfred Wolfsohn, de Roy Hart et du Roy Hart Théâtre.

Soutenir et encourager l'évolution de ce patrimoine dans sa diversité actuelle et son rayonnement futur.

Mener, encourager et transmettre des recherches artistiques anthropologiques et écologiques.

Soutenir la création et l'accueil des représentations théâtrales et musicales, des projets de recherche, et des événements culturels et anthropologiques.

Soutenir des organisations d'Action Sociale en lien avec l'objet du fonds de dotation

Le montant de la dotation initiale est de 15.000€.

2. Fonctionnement interne du Fonds

2.1 Conseil d'administration

Composition : Le FONDS DE DOTATION est administré par un Conseil d'Administration composé de :

Amici Costanza

De Bernardo Angelo (Trésorier)

Deschamps Lucienne

Goldsworthy David James

Guitton Maryline

Magilton-Clark Ian Charles

Hart-Makwaia Jonathan

Pikes-Hein Margaret (Secrétaire)

Roksvåg Anita

Ryan James Saule

Theron Abraham Johannes

Marianne Le Tron (Présidente)

Siobhan McCann

Dates des réunions et ordres du jour

- **03/01/2023 par vidéoconférence**

Présent.e.s : Amici Costanza, De Bernado Angelo, Deschamps Lucienne, Goldsworthy David, Guitton Maryline, Magilton-Clark Ian, Hart Makwaia Jonathan, Pikes-Hein Margaret, Anita Roksvåg, Ryan Saule, Theron Johannes.

ORDRE DE JOUR

1. Coopération entre CAIRH et FDDM: Création d'un groupe représentatif de 2 membres du bureau de la FDDM et du CAIRH pour travailler sur ce sujet appelé « le Groupe des 4. »

- Rapport des rencontres Group de 4

- Décision de contacter Mme Cottencau à la Drac de Montpellier, pour lui demander des conseils juridiques sur les fonds de dotation.

2. Décision de Deschamps Lucienne de démissionner de son poste de présidente.

3. Règlement intérieur du FDD Malérargues : Discussion sur la manière et les raisons de les rédiger et sur les personnes qui pourraient s'en charger.

4. Conseil Consultatif : Discussion sur ce que devrait impliquer l'appartenance à ce collège.

5. Questions diverses

- **29/01/2023 par vidéoconférence continuée (en raison de problèmes de déconnexion à l'internet) 04/02/2023 par vidéoconférence**

Présent.e.s : Amici Costanza, De Bernado Angelo, Deschamps Lucienne, Goldsworthy David, Magilton-Clark Ian, Hart Makwaia Jonathan, Pikes-Hein Margaret, Anita Roksvag, Ryan Saule, Theron Johannes.

Guitton Maryline, ne pouvait être présente et avait donné sa procuration de vote à Pikes-Hein Margaret.

ORDRE DE JOUR

1. Lettre de démission de la Présidente actuelle Deschamps Lucienne.
2. Élection du nouveau président : a accepté l'invitation à devenir membre du CA de la Fonds de Dotation Malérargues et l'acceptation de son admission a été approuvée par un vote à l'unanimité.
3. Le bureau du FdD a voté pour Le Tron Marianne devienne la nouvelle présidente.
4. Collège Consultatif : Amici Costanza, Magilton -Clark Ian, Ryan Saule et Pikes-Hein Margaret travailleront ensemble pour rédiger un document expliquant la constitution du collège consultatif ainsi qu'une lettre à envoyer avec le document, à tous les actionnaires et autres personnes potentiellement intéressées.
5. Site internet du FDDM : Confirmation de Lucienne Deschamps et Siobhan McCann comme webmasters qui travailleront en concertation avec les bureaux des FDDM et du CAIRH.
6. Questions diverses

- **24/03/2023 par vidéoconférence**

Present.e.s : Amici Costanza, De Bernado Angelo, Deschamps Lucienne, Goldsworthy David, Guitton Maryline, Magilton-Clark Ian, Pikes-Hein Margaret, Anita Roksvag, Ryan Saule, Theron Johannes, McCann Siobhan (créatrice du site web - invitée par la présidente).
Hart Makwaia Jonathan, ne pouvant être présent, avait donné procuration à Pikes-Hein Margaret.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de la réunion du "Groupe des 4 " le 7/03/2023. Crawford Kevin a présenté le projet de la création d'un système bibliothécaire et des archives digitales pour des documents historiques appartenant au CAIRH. Le projet a besoin d'autant de partenaires que possibles, le FDDM est invité à participer au soutien de ce projet.
2. Site Internet - mises à jour.
3. Collège Consultatif : Présentation du document expliquant la constitution du collège consultatif ainsi que la lettre à envoyer avec ce document, à tous les actionnaires et autres personnes potentiellement intéressées.
4. Questions diverses

- **10/05/2023 par vidéoconférence**

Présent.e.s : Amici Costanza, De Bernado Angelo, Deschamps Lucienne, Goldsworthy David, Le Tron Marianne, Magilton -Clark Ian, Pikes-Hein Margaret, Roksvag Anita, Ryan Saule, Theron Johannes.

Guitton Maryline ne pouvait pas être présente et avait donné procuration à Amici Costanza. Hart-Makwaia Jonathan, ne pouvant pas être présent, avait donné procuration à Pikes-Hein Margaret.

ORDRE DU JOUR

1. **Presentation des Comptes :**
 - par le trésorier De Bernado Angelo. Des parts de la SCI Malèrargues d'une valeur d'environ 60 000€ ont été reçues en donation, mais il y a eu peu de dons d'argent.
 - La rencontre avec Mme Cottenceau de la DRAC de Montpellier a été très utile. Nous attendons quelques réponses à des questions juridiques importantes de la part de ses collègues conseillers juridiques à la DRAC.
2. Des mises à jour sur notre coopération avec le CAIRH.
3. Différentes mises à jour du site web.
4. Des informations sur le Collège Consultatif, avec un lien vers le site web, peuvent maintenant être envoyées par les membres du CA à quelconque actionnaire ou à toute personne intéressée.
5. Il faut créer une équipe qui va travailler de façon plus conséquente sur cette recherche de mécènes . Il est urgent de développer notre relation de coopération avec le CAIRH qui travaille également sur cette quête.
6. Le besoin de rédiger notre règlement intérieur.
7. Suite à notre dernière réunion du 24 mars : il faut décider, entre autres, les protocoles de "délégation" et les différents niveaux de responsabilité au sein du CA, peut-être avec un ensemble de règles de procédure.
8. L'invitation à McCann Siobhan de devenir membre du CA : Discussion et vote.
 - Par majorité (avec deux abstentions), McCann Siobhan est invité de devenir membre du CA du FDD
9. Questions diverses

- **29/06/2023 par vidéoconférence**

Présent.e.s : Goldsworthy David James , Le Tron Marianne (Présidente), McCann Siobhan, Magilton-Clark Ian Charles , Pikes-Hein Margaret (Secrétaire), Roksvåg Anita , Ryan James Saule

Absent.e.s : Costanza Amici: procuration Goldsworthy David James
De Bernardo Angelo (Trésorier) : procuration McCann Siobhan
Deschamps Lucienne : procuration Ryan James Saule
Guitton Maryline : procuration Amici Costanza
Hart-Makwaia Jonathan : procuration Pikes-Hein Margaret
Theron Abraham Johannes

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du Rapport d'activités et du Rapport Financier pour 2022.
Approbation à l'unanimité du rapport d'Activités 2022.
Approbation à l'unanimité du Rapport Financier 2022.
2. Approbation à l'unanimité du lancement du site internet du Fonds de Dotation Malérargues, étant entendu que des modifications, convenues après discussion, peuvent être apportées à tout moment au contenu du site.
Après avoir discuté de la manière de communiquer cet événement, il a été décidé que :
 - McCann Siobhan inviterait tous les membres du CA à éditer une feuille de diffusion sur Google Drive en y mettant les noms des contacts à qui la nouvelle de la publication du site web pourrait être envoyée.
 - Cette feuille constituerait une liste de diffusion cohérente, à utiliser exclusivement pour communiquer la publication du site web de la FDDM et subséquemment pour envoyer des invitations occasionnelles de la FDDM à faire des dons. Cette liste de mailing ne serait point utilisée à d'autres fins quelconques.
 - Cette liste de mailing serait ensuite utilisée pour créer un flyer sur Mailchimp ou Sendinblue.
 - Magilton-Clark Ian et Pikes-Hein Margaret vont rédiger une lettre générique à utiliser pour envoyer avec les informations sur la publication du site web.
3. Questions diverses

- **10/08/2023 par vidéoconférence**

Présent.e.s : Amici Costanza ; De Bernardo Angelo (trésorier) ; Goldsworthy David James ; Guilton Maryline ; Le Tron Marianne (présidente) ; McCann Siobhán, Pikes-Hein Margaret (secrétaire) ; Theron Abraham Johannes

absent.e.s : Deschamps Lucienne procuration Theron Abraham Johannes; Hart-Makwaia Jonathan procuration Pikes-Hein Margaret; Magilton-Clark Ian Charles ; Roksvåg Anita ; Ryan James Saule procuration De Barnardo Angelo

ORDRE DU JOUR

1. Vote pour approuver que les fondateurs de la FDDM puissent être autorisés à fournir un prêt d'argent sans intérêt au Fonds de Dotation Malérargues.
11 votants dont 8 présents et 3 procurations et 2 votes absents.
2. Vote pour autoriser Pikes-Hein Margaret à représenter Fonds de Dotation Malérargues à l'Assemblée Générale de la SCI le lundi 14 août.
 - 11 votants dont 8 présents et 3 procurations et 2 votes absents.
3. Vote pour autoriser Le Tron Marianne à représenter le Fonds de Dotation Malérargues devant le notaire lors de la donation des parts SCI.
 - 11 votants dont 8 présents et 3 procurations et 2 votes absents.
4. Autres sujets Collège Consultative :

- Amici Costanza et Theron Abraham Johannes ont proposé de focaliser les communications avec le Collège Consultatif.

5. Questions diverses

09/11/2023 par vidéoconférence

Présent.e.s : Amici Costanza ; De Bernardo Angelo (trésorier) ; Goldsworthy David James ; Guitton Maryline ; Hart-Makwaia Jonathan ; Magilton-Clark Ian Charles McCann Siobhán, Pikes-Hein Margaret (secrétaire) ; Ryan James Saule ; Theron Abraham Johannes
Absent.e.s : Deschamps Lucienne procuration McCann Siobhán; Le Tron Marianne (présidente) ; Roksvåg Anita ;

Absent.e.s : Deschamps Lucienne procuration McCann Siobhán; Le Tron Marianne (Présidente); Roksvåg Anita

ORDRE DU JOUR

1. La convention entre CAIRH et FDDM
 - Questions et discussion sur l'objectif et la formulation de la convention (accord écrit) entre le CAIRH et le FDDM.
 - Discussion sur la dissolution du groupe des 4 avec le départ de Véronique Taconet du conseil d'administration du CAIRH et la décision de Crawford Kevin de se retirer de ces discussions. De Bernardo Angelo et Pikes-Hein Margaret resteront les représentants du FDDM. Margaret propose Deschamps Lucienne comme troisième représentant pour la FDDM et la contactera à ce sujet.
 - Aucun vote n'a été proposé.
2. La collecte des fonds
 - Discussion pour aborder plusieurs questions concernant les reçus fiscaux, les réglementations relatives à la collecte de fonds pour un fonds de dotation par rapport à une association, et la manière de procéder à la collecte de fonds en collaboration avec le CAIRH. Il est convenu de reporter ce point afin de passer au point suivant de l'ordre du jour.
 - Aucun vote n'a été proposé.
3. La décision de Hart Makwaia Jonathan (et Quinn Rosemary) de ne pas transférer leurs parts cet été.
 - Explication par Hart Makwaia Jonathan de ses motivations pour reporter le transfert de ses parts, suivie d'une brève discussion.
 - Aucun vote n'a été proposé.
4. Questions diverses

3. Rapports du fonds avec les tiers

3.1 Les actions de communication menées par le fonds se sont poursuivies en 2023. Afin de se faire connaître par le public, le Fonds de Dotation Malérargues a mis en œuvre :

- des rencontres avec les banques, notaires, comptables, juristes susceptibles de travailler pour/avec nous, de nous aider et nous conseiller.
- la création d'un site internet aujourd'hui opérationnel : <http://www.fddmalerargues.org/>
- élaboration d'un dépliant pour présenter le Fonds de Dotation Malérargues au grand public.
- élaboration d'un tract pour encourager les actionnaires de la SCI Fondation de Malérargues à faire une donation de leurs parts au Fonds.

3.2 Liste des partenaires du fonds :

SCI Fondation de Malérargues.

Centre Artistique International Roy Hart.

3.3 Les actions de prospection de donateurs menées par le fonds

Envoi du tract aux membres de la SCI Fondation de Malérargues

Recherche de personnel susceptible de mener les 'crowdfundings' et appels à mécénat.

4. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leurs montants

Engagement pris d'apporter 3000€ d'aide au CAIRH pour le projet de restauration et développement des archives en partenariat avec la DRAC,

5. Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation

à venir

6. Compte d'emploi des ressources

Le fonds ayant l'intention de faire appel à la générosité publique ne manquera pas de joindre le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public qui précise :

- l'affectation des dons ont été principalement au frais de fonctionnement et aux paiements des frais de notaire

- les références de l'autorisation d'appel à la générosité publique sont en annexe

7. Liste des libéralités reçues

Donateurs :

Agnès Dumouchel 2 parts n° 001,101 rue des hirondelles 12 Gap 05000

Clara Silber 2 parts n° 003,103, 27 rue Pasteur 66660 Port Vendres

Dons au travers de notre site internet (Payasso) voir le document en annexe

Total pour l'année 230€

Dons des fondateurs et autres pour soutenir le fond

Dia Pason Association 300€ Mairie de Thoiras 30140

Margaret Pikes 200€ 7 impasse du Magnan 30460 Lasalle

Angelo de Bernardo 450€ (paiement honoraire du notaire, donation Dumouchel)
258 chemin du château de Malérargues 30140 Thoiras

Véronique Taconet 300€ Mas Novis 30460 Vabres

Annexes :

Fichier XL Paiasso concernant les dons reçus sur notre compte CIC

Copie de l'arrêté préfectoral portant autorisation d'appel à la générosité publique

Copie du bilan 2023